



ADHESION 2025

Formulaire à imprimer et à retourner accompagné de votre règlement à :
Association Les Amis du Biche - 11 rue Ingénieur Verrière - 56100 Lorient

Cotisation TERRE – 30€

Cotisation MER – 95€ (50€ pour les moins de 25 ans)

La **cotisation Terre** vous permet de soutenir l'action de l'association, en participant à l'entretien de Biche, ainsi qu'au fonctionnement de la vie associative.

En plus de soutenir l'action de l'association, la **cotisation Mer** ouvre droit à l'embarquement gratuit sur 2 sorties journées dans la saison dans la limite des places disponibles et hors événements maritimes, et aux convoyages à tarif préférentiel. Vous bénéficiez en outre d'une remise de 95€ sur toutes les croisières.

Les dons et les cotisations Terre ouvrent droit à une réduction d'impôts de 66% de leur valeur pour les particuliers, 60% pour les entreprises. Les cotisations Mer donnant droit à des avantages en nature, elles ne donnent pas lieu à une réduction d'impôts

Ces informations obligatoires sont demandées par les Affaires Maritimes. Division 170 : Enregistrement des personnes à bord des navires à passagers

Monsieur Madame Nom et Prénom

Adresse

Téléphone

Email

Date de naissance :

Nationalité :

- J'adresse la somme de€, cette somme représentant le montant de ma cotisation du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.
- Je souhaite soutenir l'association en faisant un don supplémentaire de :
 10€ 20€ 50€ autre somme (>50€) :€

Mode de paiement Chèque Espèces

A _____ Le / / Signature

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent.